

RENSEIGNEMENTS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2021/2022

Madame, Monsieur,

Alors que cette année scolaire bien particulière s'achève et que chacun songe aux vacances proches, nous venons vous apporter les précisions suivantes concernant la rentrée des classes de **septembre 2021**.

En vous souhaitant des vacances reposantes et enrichissantes, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos cordiaux sentiments.

M. CORRIERAS
Chef d'établissement

M. BUGNAZET
Directeur Adjoint

OUVERTURE ADMINISTRATION : lundi 23 août 2021

RENTRÉE SCOLAIRE :

POUR LES ENSEIGNANTS : Mercredi 1^{er} septembre :

POUR LES ELEVES :

Jeudi 2 septembre :

- **3^{ème} PRÉPA-MÉTIERS** : rentrée à 9h00 et sortie à 11h00.
- **2^{nde} BAC PRO** : rentrée à 14h00 et sortie à 16h00.

Vendredi 3 septembre :

- **1^{ère} BAC PRO** : rentrée à 9h00 et sortie à 11h00.
- **Terminale BAC PRO** : rentrée à 10h00 et sortie à 12h00.

Les cours commenceront **Lundi 6 septembre** à l'heure prévue par l'emploi du temps de chaque classe.

INFORMATION : Selon l'emploi du temps de chaque classe les cours auront lieu du lundi au vendredi, mercredi après-midi inclus.

URGENT : Les nouveaux boursiers doivent faire suivre la lettre reçue de l'Inspection Académique, si ce n'est déjà fait.

CALENDRIER DE L'ANNÉE SCOLAIRE

ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022

Vacances TOUSSAINT	Samedi 23 octobre après les cours au lundi 8 novembre au matin.
Vacances NOËL	Samedi 18 décembre après les cours au lundi 3 janvier au matin.
Journée pédagogique de l'Institution	lundi 3 janvier 2022 (pas de cours pour les élèves).
Vacances HIVER	Samedi 12 février après les cours au lundi 28 février au matin.
Vacances de PÂQUES	Samedi 16 avril après les cours au lundi 2 mai au matin.
Pont de l'Ascension	du mercredi 25 mai après les cours au lundi 30 mai au matin.

FIN DE L'ANNEE SCOLAIRE : mercredi 6 juillet après les cours
Les dates de sortie par niveau vous seront communiquées au 3^{ème} trimestre
en fonction des examens nationaux

REUNIONS DE PARENTS

Lundi 13 septembre à 18h00	3 ^{ème} PRÉPA MÉTIERS
Mardi 14 septembre à 18h00	2 ^{ndes} BAC PRO
Judi 16 septembre à 18h00	1 ^{ères} BAC PRO
Lundi 20 septembre à 18h00	T ^{les} BAC PRO

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

1. VIE SCOLAIRE :

Pour signaler les absences et les retards de votre enfant, merci de contacter l'équipe de la vie scolaire au 04 77 22 02 16.

2. TROUSSEAU POUR L'ATELIER :

Un achat groupé est prévu par le lycée à la rentrée.

3. OUTILLAGE D'ATELIER :

Les élèves trouveront dans l'établissement, tout ce qui leur est nécessaire : outillage personnel d'atelier (caisse à outils, pied à coulisse, équerre, etc....) Nous vous en demanderons le règlement en cours d'année. Certains élèves pourront bénéficier d'une aide au premier équipement attribuée par la région Auvergne / Rhône-Alpes. La demande sera faite en début d'année scolaire par le biais de l'établissement.

4. LIVRES :

Certaines documentations techniques obligatoires seront fournies et vendues par l'établissement. Ce règlement pourra être effectué, pour les lycéens, avec le Pass'Régiion. Nous vous demandons de bien vouloir faire le nécessaire pour commander et réceptionner cette carte.

La commande de ce Pass'Régiion devra être faite le plus rapidement possible (voir courrier ci-joint).

5. FOURNITURES SCOLAIRES :

Voir la liste ci-jointe. D'autres fournitures pourront également être demandées par les enseignants à la rentrée.

6. HORAIRE HEBDOMADAIRE :

Il sera communiqué aux élèves à la rentrée.

7. BOURSES NATIONALES pour les nouveaux élèves, boursiers en 2021/2022 :

Si ce n'est déjà fait, demander au Directeur de l'établissement fréquenté en 2020/2021 un transfert de bourses. Dans certains cas particuliers, possibilité de demande de bourses provisoires en octobre. Prendre contact avec le service comptabilité (Tél : 04 77 22 32 22).

8. ASSURANCES :

Tous les accidents de travail, de jeux et de gymnastique sont couverts par la Sécurité Sociale "Accidents du travail". De plus, nous souscrivons pour chaque élève une assurance scolaire/extrascolaire.

9. CARNET DE CORRESPONDANCE :

C'est l'organe de liaison entre les PARENTS et le LYCEE ; il sera remis aux élèves dès la rentrée scolaire. Les parents voudront bien en prendre connaissance, le signer et le contrôler régulièrement.

10. RESTAURATION ET HEBERGEMENT :

La restauration est assurée sur le site du lycée professionnel.

L'hébergement est possible :

- MAISON SAINTE THERESE - située à 500 m environ du Lycée Professionnel – Tél : 04 77 19 01 65
- DOMAINE DE LA BAROLLIERE - A St Paul en Jarez environ 5 kms du LP (transports en commun)
Tél : 04 77 22 71 05